

INTRODUCTION

Agir contre les paradis fiscaux

Les paradis fiscaux sont au cœur des crises financières, budgétaires et démocratiques qui secouent la planète. Qu'on en juge : au cours de cinq années seulement, de 2012 à 2017, la Commission européenne a démontré qu'une des plus grandes entreprises au monde, Apple, s'exonère de dizaines de milliards d'impôts grâce à des accords secrets et illégaux avec l'Irlande ; en France, le ministre du Budget a dû démissionner parce qu'il avait fraudé le fisc pendant vingt ans depuis ses comptes cachés ; en Russie, en Argentine, en Islande, au Pakistan, on a découvert que des responsables politiques de premier plan utilisaient des sociétés-écrans au Panama en tout anonymat ; à Chypre, les banques ont pratiquement fait faillite, plongeant des millions d'habitants dans la misère. Accepter ce *statu quo* semble irresponsable.

Chaque pays a bien sûr le droit de choisir ses formes de taxation. Mais quand le Luxembourg offre aux sociétés multinationales des régimes fiscaux dérogatoires, quand les îles Vierges britanniques permettent aux blanchisseurs de créer des sociétés-écrans pour un sou, quand la Suisse dissimule dans ses coffres, à l'abri des regards indiscrets, les fortunes d'élites corrompues, ce sont les revenus des nations étrangères qu'ils dérobent. Les

paradis fiscaux y gagnent au change – ils engrangent de généreuses commissions, et acquièrent parfois une influence démesurée sur la scène internationale. Mais le reste d’entre nous y perd. En fin de compte, les impôts qui sont évadés ici doivent être compensés par une taxation plus lourde des contribuables qui respectent la loi, en Europe, aux États-Unis et dans les pays en voie de développement. Rien dans la logique du libre-échange ne justifie un tel larcin.

Le coût des paradis fiscaux

Pour les uns, le combat est perdu d’avance. De Londres au Delaware, de Hong Kong à Zurich, les centres *offshore* sont des rouages essentiels du capitalisme financier, utilisés par les riches et les puissants du monde entier. On ne peut rien y faire, assurent-ils : certains pays proposeront toujours moins de taxes et de règles que leurs voisins. L’argent trouvera toujours son havre : frappez ici, il partira là-bas. Le capitalisme sans paradis fiscal est une utopie, et l’imposition progressive des revenus et des fortunes est vouée à disparaître, sauf à s’engager dans la voie du protectionnisme.

Pour les autres, la bataille est presque gagnée. Grâce à la détermination des gouvernements et de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), grâce aux multiples scandales et révélations, les paradis fiscaux vont bientôt agoniser. Sous les coups de boutoir des grands pays en quête de nouvelles recettes depuis la crise financière de 2008-2009, tous ont promis d’abandonner le secret bancaire, et les multinationales vont enfin rendre des comptes et payer leur dû. C’est le triomphe de la vertu.

Ce qui manque cruellement à ce débat, ce sont des chiffres. L’évasion fiscale des plus fortunés et des grandes sociétés peut être stoppée, mais à condition de disposer de statistiques permettant

d'en mesurer l'ampleur, d'appliquer des sanctions appropriées aux pays qui la favorisent, et de suivre les progrès réalisés.

C'est pour combler cette lacune que j'ai écrit ce livre, une enquête économique approfondie sur l'univers des paradis fiscaux. J'ai mobilisé, pour la conduire, l'ensemble des sources disponibles sur les investissements internationaux des pays, les balances des paiements, les bilans des banques et leurs positions hors bilan, la fortune et le revenu des nations, les comptes des sociétés multinationales et les archives des établissements suisses. Une grande partie de ces statistiques n'avait jamais été utilisée auparavant, et c'est la première fois que toutes ces informations sont rassemblées, confrontées et analysées dans un même objectif : exposer au grand jour les activités des paradis fiscaux et leurs coûts pour les nations du monde entier.

Disons-le d'emblée : ces statistiques ont de nombreuses imperfections, et les résultats de mon enquête sont donc tout sauf définitifs. Notre système de mesure de l'activité financière mondiale est sur bien des plans gravement défaillant. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'utiliser. D'abord parce que, malgré leurs limites, les données disponibles fournissent un éclairage irremplaçable sur l'activité des paradis fiscaux. Et, surtout, parce qu'il n'y a aucun progrès envisageable sans estimation chiffrée de l'ampleur de la fraude. Ce n'est que sur la base d'une telle évaluation, même imparfaite, qu'il est possible d'imposer des sanctions et de suivre la réalité des progrès dans la lutte contre ce fléau.

La principale conclusion de mon enquête est que l'évasion fiscale prospère, en dépit de quelques progrès réalisés à partir de 2013. À l'échelle mondiale, 8 % du patrimoine financier des ménages est détenu dans les paradis fiscaux. Pour l'Union européenne, cette fraction est encore plus élevée, de l'ordre de 11 %. Selon les dernières informations disponibles, les fortunes étrangères détenues en Suisse atteignaient 2 100 milliards d'euros au printemps 2017. Depuis avril 2009, date du sommet de

Londres au cours duquel les pays du G20 ont décrété la « fin du secret bancaire », elles ont augmenté de 25 %. L'évasion fiscale internationale prive les États du monde entier d'environ 155 milliards d'euros chaque année. Et encore ne s'agit-il ici que d'individus.

Car les entreprises elles aussi ont recours aux paradis fiscaux. Les multinationales délocalisent une fraction considérable de leurs bénéfices vers les Bermudes, le Luxembourg et autres îles Caïmans. Plus de la moitié de tous les bénéfices réalisés par des sociétés américaines hors des États-Unis sont aujourd'hui enregistrés dans des pays à fiscalité nulle ou presque. Certes, ces transferts ne correspondent pas nécessairement à de la fraude pure et simple, car les multinationales essaient en général de suivre la lettre de la loi, à défaut de son esprit. Mais le coût de cette optimisation fiscale est énorme – 120 milliards d'euros par an pour les seules entreprises américaines. Et il ne profite essentiellement qu'aux actionnaires – c'est-à-dire aux plus riches d'entre nous –, qui voient leurs dividendes ainsi gonflés.

Que faire ?

Afin de lutter efficacement contre l'évasion et l'optimisation fiscales, ce livre présente un plan d'action concret et réaliste, qui s'articule autour de trois axes.

L'objectif numéro un – et la proposition centrale formulée dans cet ouvrage – est de créer un cadastre mondial des titres financiers enregistrant les propriétaires de chaque action et de chaque obligation. Il s'agit d'une condition indispensable pour pouvoir taxer les grandes fortunes du XXI^e siècle. Une utopie ? Des registres de ce type existent déjà, mais ils sont parcellaires et conservés par des sociétés privées telles que la Depository Trust Corporation aux États-Unis et la banque luxembourgeoise Clearstream. L'objectif est simplement de

les fusionner, d'en élargir le champ et d'en transférer la propriété aux États. En 1791, pendant la Révolution, l'Assemblée constituante a créé le cadastre de la France pour recenser toutes les propriétés immobilières, en consigner la valeur et abolir ainsi les privilèges qui minaient l'Ancien Régime – la non-imposition de la noblesse et du clergé. Il faut aujourd'hui créer le cadastre financier du monde pour mettre fin aux injustices qui, sinon, risquent à terme de miner les régimes démocratiques. Un cadastre financier mondial non seulement porterait un coup sévère à la fraude, mais permettrait aussi de mieux mesurer les inégalités, de davantage réguler les flux de capitaux internationaux et de lutter efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – autant d'enjeux majeurs des décennies à venir.

Comment contraindre l'ensemble des paradis fiscaux à coopérer ? Il ne suffit pas de leur demander poliment de renoncer à l'opacité financière qui aujourd'hui fonde leur prospérité. Le deuxième volet du plan d'action que je propose consiste à appliquer des sanctions proportionnelles aux pertes qu'ils font subir aux autres nations. Quelle que soit leur utilité, ce ne sont ni les appels à plus de transparence, ni de nouvelles lois, ni davantage de fonctionnaires, qui feront changer les choses au Luxembourg ou à Singapour. Pour modifier les comportements, il faut punir les institutions financières et les pays qui facilitent l'évasion fiscale. La bonne nouvelle est qu'aucun territoire ne peut s'opposer à la volonté commune des États-Unis et des grands pays de l'Union européenne. Le combat est donc gagnable, à condition que les gouvernements n'aient pas peur d'appliquer des sanctions proportionnelles aux pertes qu'ils essuient, par exemple en imposant des tarifs douaniers contre les territoires non coopératifs. Les paradis fiscaux ont beau être des géants financiers, ce sont dans l'ensemble des nains économiques et politiques. Tous dépendent massivement de leur commerce. C'est leur faiblesse ; c'est par là qu'il faut les contraindre.

Troisièmement, il nous faut repenser l'impôt sur les sociétés. Celui-ci est à bout de souffle, et ce ne sont pas les rustines préconisées par l'OCDE qui y changeront grand-chose. L'impôt sur les sociétés du XXI^e siècle doit taxer les profits globaux des multinationales et non, comme aujourd'hui, leurs profits pays par pays, car ces derniers sont manipulés par des armées d'experts-comptables. Un impôt sur les bénéfices globaux augmenterait les recettes fiscales d'environ 20 % – essentiellement au profit des grands pays d'Europe et des États-Unis, où les rois de l'optimisation fiscale, les Google, Apple et Amazon, font l'essentiel de leurs ventes mais ne paient rien ou presque.

Démythifier la finance *offshore*

Au-delà du constat et du plan d'action, ce livre vise à démythifier l'activité des paradis fiscaux. À en croire la plupart des commentateurs, les montages qui y sont réalisés rivalisent de complexité. Face à tant de virtuosité, les citoyens sont désarmés, les vieux États-nations sont impuissants, les experts eux-mêmes sont dépassés. La conclusion en est généralement que toute reprise en main est impossible.

En réalité, les montages réalisés par les banquiers et les comptables, démontés dans les pages qui suivent, sont souvent d'une grande simplicité. Certains fonctionnent à l'identique depuis près d'un siècle. Il y a bien sûr eu des innovations, parfois abscones. Et il ne faut pas nier qu'il reste encore des aspects du fonctionnement des paradis fiscaux que personne ne comprend vraiment bien. Mais, comme cet ouvrage le démontre, nous en savons largement assez pour pouvoir agir contre la fraude.

Les économistes ont leur part de responsabilité dans l'impression de mystère qui entoure encore les paradis fiscaux. Les universitaires se sont pendant trop longtemps désintéressés

du sujet. Mais la situation s'inverse, et on est en droit d'espérer d'importantes avancées dans un futur proche. Le fait demeure que la plupart des progrès dans la compréhension des paradis fiscaux réalisés jusqu'à présent – progrès remarquables à bien des égards – sont à mettre au crédit non d'économistes, mais d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales, de journalistes, de politistes, d'historiens, de juristes et de sociologues pionniers.

L'approche que j'adopte dans ce livre diffère des précédentes ; elle les complète et ne prétend nullement les éclipser. La spécificité de ma démarche est de se fonder d'abord sur des statistiques. Les cas individuels ne m'intéressent pas. Indispensables pour susciter la prise de conscience, voire le scandale, ils sont d'un faible secours pour guider l'action. On ne croquera ici ni oligarques, ni dictateurs africains, ni banquiers véreux, ni grands argentiers de la City, si ce n'est dans les chiffres. Cet ouvrage se concentre sur l'analyse des données et de leurs implications, dans le respect de leur contexte historique, de leur spécificité et de leurs limites¹.

1. Ces données sont rassemblées sur « La richesse cachée des nations », www.gabriel-zucman.eu. Cette page internet détaille tous les calculs sur lesquels s'appuient les résultats présentés dans ce livre. Chiffres, tableaux, graphiques : tous peuvent être vérifiés et reproduits à la virgule près, en toute transparence. Ce travail est le fruit de plusieurs années de recherches rigoureuses, mais certainement pas définitives, commencées lors de ma thèse de doctorat (*Trois essais sur la répartition mondiale des fortunes*, EHESS, 2013). Je remercie d'avance les lecteurs qui voudront bien me faire part de leurs réactions, critiques et suggestions pour améliorer ma démarche.